

PROALAB



KFW

GFA
CONSULTING GROUP



RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MISE EN PLACE D'UNE CARTOGRAPHIE
REGIONALE LABORATOIRES DE LA CEDEAO

TERMES DE REFERENCE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Afrique subsaharienne est extrêmement touchée par le paludisme, la tuberculose et d'autres maladies infectieuses souvent mortelles. L'amélioration de la santé des populations y représente ainsi un enjeu important de développement humain. Ceci passe par le renforcement des systèmes de santé et notamment des services de laboratoires. La qualité du diagnostic biologique est en effet un élément crucial dans l'identification de la maladie et le choix de la stratégie thérapeutique pour permettre la guérison.

Dans la région ouest africaine, la faiblesse des capacités des laboratoires, des infrastructures et de la gestion des données entrave l'efficacité de la surveillance des maladies. La structure de surveillance et les capacités de diagnostic et d'assurance qualité des laboratoires sont faibles, et cette faiblesse se traduit par des difficultés tant pour la prise en charge individuelle des malades que pour la mise en œuvre des programmes de santé publique dans leurs volets de dépistage et surveillance épidémiologique. Les données nationales, lorsqu'elles sont disponibles, ne sont pas fréquemment partagées avec les parties prenantes nationales et internationales.

Les plateaux techniques des laboratoires d'analyse biomédicale existants varient d'un pays à l'autre et au sein du même pays. La collaboration ou la coopération entre les laboratoires est également faible et cela affecte la performance des systèmes de santé en termes de résilience face aux maladies et épidémies récurrentes et d'autres événements de santé publique.

Dans ce contexte l'Organisation Ouest Africain de la Santé (OOAS), en tant qu'Institution spécialisée de la santé de la CEDEAO, met en place une mission pour la réalisation d'une cartographie de tous les laboratoires dans la région CEDEAO visant à renforcer le secteur du laboratoire en s'attaquant à ses différents problèmes tels que la déficience des systèmes d'information, la qualité insuffisante des prestations de laboratoire, la faible performance des systèmes d'achat, de gestion, de maintenance et de logistique des équipements et des consommables, l'insuffisance de régulation et de gouvernance de l'activité biologique et autres.

L'OOAS a donc besoin d'être outillée pour mesurer en permanence la capacité des pays en matière de laboratoires, d'équipements biomédicaux, de ressources humaines en santé en quantité et en qualité, afin de mieux orienter ses interventions régionales dans la perspective des Objectifs du Développement durable (ODD) et de la Couverture Sanitaire Universelle (CSU).

La cartographie sanitaire semble être un des outils les plus appropriés qui permet d'intégrer les paramètres les plus pertinents qui caractérisent les systèmes de santé d'un pays en général, et en termes de spécificités et de disparités régionales.

L'établissement d'une Carte Sanitaire régionale obéit donc à un souci d'amélioration de la gestion des laboratoires au sein de l'espace CEDEAO. La Carte Sanitaire permettra une meilleure canalisation des interventions et des ressources en santé mobilisées par l'OOAS et ses partenaires, dans une optique d'équité dans les appuis appropriés à chacun des pays membres. Les données fournies pourront aider l'OOAS à harmoniser entre autres la nomenclature des laboratoires et le paquet essentiel des services offerts par les différents niveaux de laboratoires existants. Enfin, les informations qu'elle fournira, permettront non seulement une meilleure planification des interventions de l'OOAS à l'échelle régionale, mais aussi constitueront un bon outil de plaidoyer pour la mobilisation des ressources additionnelles et la coordination des interventions des partenaires au développement.

I. OBJECTIFS

L'objectif général est de doter l'OOAS d'une base régionale de données cartographiques des laboratoires biomédicaux permettant d'évaluer les besoins des pays, de planifier des interventions régionales, de faire le plaidoyer et la mobilisation des ressources, en vue d'appuyer les pays membres de la CEDEAO dans l'amélioration continue des écarts de performance entre l'existant et les normes et standards en matière d'infrastructures et équipements de laboratoires, de ressources humaines en santé et d'organisation de l'offre et la demande des services de laboratoire.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Dénombrer avec les paramètres de géolocalisation, les infrastructures et équipements de laboratoires biomédicaux existants dans les secteurs de la santé humaine, la santé animale et la santé agricole et environnementale, qu'il s'agisse du public ou du privé ;
- Déterminer le paquet de services offerts (plateaux techniques) par type de laboratoires et selon la pyramide sanitaire existante ;
- Développer une base régionale de données cartographiques des laboratoires biomédicaux de l'espace CEDEAO ;
- Produire un catalogue régional disponible en ligne pour les pays membres de la CEDEAO ;

II. RESULTATS ATTENDUS

- Les paramètres de géolocalisation, les infrastructures et équipements de laboratoires biomédicaux existants dans les secteurs de la santé humaine, la santé animale et la santé agricole et environnementale, qu'il s'agisse du public ou du privé sont dénombrés ;
- Le paquet de services offerts (plateaux techniques) par type de laboratoires et selon la pyramide sanitaire existante est déterminé ;
- Une base régionale de données cartographiques des laboratoires biomédicaux de l'espace CEDEAO est développée ;
- Un catalogue régional disponible en ligne pour les pays membres de la CEDEAO ;

III. LIVRABLES

A la fin des missions, le consultant (cabinet) doit fournir les éléments suivants :

- Une base régionale de données cartographiques de l'ensemble des laboratoires existants dans les quatre secteurs de One Health avec système d'information géographique (SIG) informatisé ;
- Un catalogue régional disponible en ligne pour les pays membres de la CEDEAO ;
- Un rapport complet de mission de consultation

IV. METHODOLOGIE

Au plan administratif :

Dans un premier temps, l'OOAS lancera un appel à manifestation d'intérêts afin de recevoir les candidatures en vue de la constitution d'une liste restreinte pour le recrutement d'un cabinet objet des présents termes de référence et conformément aux règles de la KFW. Les cabinets qui seront retenus sur la liste restreinte devront avoir une expertise spécialisée dans la cartographie et avoir démontré des expériences réussies dans la région ou ailleurs.

Le processus se déroulera comme suit :

1. Appel à manifestation d'intérêts : L'OOAS publiera un appel à candidature et constituera une liste restreinte d'un minimum de six (06) cabinets qui répondent aux critères spécifiés.
2. Une demande de proposition sera ensuite lancée selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) avec les cabinets de la liste restreinte qui soumettront leurs propositions en deux enveloppes séparées (proposition technique et proposition financière). Le cabinet qui aura obtenu le meilleur score combiné sera invité à une séance de négociation en vue de la conclusion du contrat.
3. Rencontres de validation : Des rencontres, qu'elles soient virtuelles ou en présentiel, seront organisées au siège de l'OOAS pour valider les livrables soumis par le cabinet.
4. Orientation du personnel : L'OOAS mettra en place des dispositions internes pour orienter le cabinet sur l'utilisation et l'actualisation de la base de données développée par le consultant.

Au plan technique :

Le Consultant (cabinet) doit développer la carte sanitaire régionale sur la base d'une solide exigence technique qui peut se décliner comme suit :

- La Carte régionale des laboratoires doit être conçue de sorte qu'elle présente à un moment donné, la situation des laboratoires existants de l'espace CEDEAO dans son ensemble, des pays membres individuellement ainsi que des régions et districts sanitaires des pays. Elle doit être à la fois un outil de gestion, dans le but d'appuyer les pays afin qu'ils puissent assurer l'accès et l'équité dans l'utilisation des services de laboratoire. C'est également un outil de plaidoyer, d'orientation, de planification et de suivi mis à la disposition du Projet PROALAB et des Départements techniques de l'OOAS et accessibles également aux pays membres de la CEDEAO. Elle détermine les limites des entités géographiques, administratives et sanitaires, le type d'infrastructures des laboratoires, les équipements et les ressources humaines nécessaires pour répondre aux besoins en analyses biomédicales humaines, animales, environnementales et alimentaires de laboratoires.
- La carte régionale des laboratoires doit posséder les caractéristiques suivantes :
 - Elle est descriptive (fait la situation à un moment donné) ;
 - Elle est comparative (permet un rapprochement entre l'existant et les normes prédéfinies et donne une idée sur les disparités entre les pays et entre les régions d'un pays et entre districts sanitaires d'un pays) ;
 - Elle est analytique (établit des liens dynamiques entre les différents niveaux du système de santé d'un pays) ;
 - Elle est opérationnelle (permet une planification régionale ainsi que la définition d'une stratégie régionale sur la base d'un diagnostic rapide et d'une vision prospective) ;
 - Elle est pluridisciplinaire (embrasse les facteurs liés à l'approche One Health) ;
 - Elle est programmatique (facilite la définition et la planification des actions prioritaires en matière de laboratoires) ;
 - Elle est dynamique (facilite la projection sur la base de compléments d'informations et d'analyse en fonction de l'évolution du secteur santé).

Au plan opérationnel :

Le plan de travail du Consultant (cabinet) doit montrer :

- Que tous les 15 pays membres doivent être visités (*in silico* et/ou en présentiel) ;
- L'organisation et la durée des visites dans les pays ;
- Les outils de collecte des données à soumettre pour validation ;
- Les institutions à contacter qui éventuellement disposeraient déjà des informations dans certains pays (Fondation Mérieux, ASLM, Fleming Fund, etc.) ;
- Les partenaires privés pertinents à contacter qui disposent d'informations pertinentes en termes d'équipements et réactifs (Applied Biosystems, Cepheid, Illumina, Oxford Nanopore Technologies, Biomérieux (Vitek), etc.)
- Le plan d'analyse des résultats ;
- Ou tout autre tableau montrant la cohérence de la mission de consultation.

V. QUALIFICATIONS REQUISES POUR LA MISSION

La mission doit être conduite par un consultant (cabinet) ayant des qualifications et compétences suivantes :

- Disposer d'un personnel qualifié comme indiqué au point VI.
- Avoir réalisé au moins 04 missions similaires au niveau des pays africains en général et en Afrique de l'Ouest en particulier au cours des dix (10) dernières années (à partir de l'année 2014) ;
- Des expériences du cabinet avec les partenaires techniques et financiers ayant des activités similaires dans la région (OMS, OMS-Afro, African CDC, ASLM, Fondation Mérieux, Fleming Fund,) serait un avantage ;

VI. PERSONNEL

- **Chef de mission : Un expert de laboratoire** de niveau universitaire (Thèse de doctorat dans un domaine pertinent) avec au moins 10 ans d'expérience en organisation et analyse des systèmes de laboratoires en Afrique de l'Ouest.

Le chef de mission devra avoir les capacités de facilitation dans une équipe multidisciplinaire ;

Être capable de parler et écrire couramment le français et/ou l'anglais et/ou le portugais.

Être bilingue ou trilingue dans ces langues serait un avantage ;

- **Un expert en informatique** disposant d'un niveau Bac+5 en informatique et ayant une expérience d'au moins 5 ans dans le développement de logiciel ou d'application d'un logiciel, la saisie des informations géo référentielles.

Une expérience dans le domaine du développement de bases de données cartographiques serait un plus ;

La maîtrise de logiciels de cartographie SIG serait un plus ;

- **Un expert en cartographie ou géomatique** : disposant d'un niveau Bac+5 en cartographie ou géomatique et ayant une expérience d'au moins 5 ans dans de mise en place de la cartographie des laboratoires au niveau régional et national.

Une expérience dans le domaine du développement de bases de données cartographiques serait un plus ;

La maîtrise de logiciels de cartographie SIG serait un plus.

VII. DUREE DE LA MISSION

La mission se déroulera sur une durée de 6 mois à partir du mois de janvier 2025.

VIII. CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Un contrat de consultant sera établi selon les procédures de passations des marchés de la KFW entre l'OOAS et le consultant retenu

X. CHRONOGRAMME DES ACTIVITES

	Activités	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1	Finalisation du contrat et signature						
2	Deux réunions internes (virtuelles) de validation du protocole au siège de l'OOAS						
3	Missions de collecte des données dans les 15 pays (5 jours par pays). Une partie de la collecte se fera in silico et via des questionnaires.						
4	Analyse des données et proposition d'un cadre conceptuel de mise en place de la cartographie des laboratoires tant pour le niveau régional que national						
5	Réunions interne de validation du cadre conceptuel de mise en place de la cartographie des laboratoires au niveau régional et national						
6	Développement de la base de données de la plateforme de cartographie régionale des laboratoires						
7	Installation des outils informatiques de la base de données de la plateforme de cartographie régionale des laboratoires						
8	Formation du personnel technique de l'OOAS en utilisation et mise à jour de la base de données développée						
9	Atelier régional de restitution de la mission de consultation et planification des appuis aux pays membres						